

# Le Centrafrique au seuil du troisième millénaire

## Essai synthétique de géographie physique, économique et humaine. Bilan.

PAR YVES BOULVERT\*

En 1967, un patron européen de société, Jean de Marcilly, présentait ainsi « *La République Centrafricaine, pays aux possibilités intactes: Il n'est pas possible de vivre en RCA sans être attiré par l'attitude sereine et heureuse des habitants, sans être frappé par la vitalité riante de la nature. Dès le premier instant, le visiteur est pris par le charme poétique des paysages et conquis par le bonheur tranquille des populations. Et ces impressions, très vives, se fondent en une sensation d'émerveillement devant tant de signes de santé et de richesse...* ».

Aujourd'hui, la RCA ou Centrafrique est un pays oublié que les médias occidentaux n'évoquent que lorsque cela va mal. Ainsi en atteste cet échantillonnage de titres récemment relevés dans la presse: « *L'abandon de la Centrafrique (1)..., la poudrière..., inquiétudes onusiennes..., Victimes d'une gestion criminelle..., pays à la dérive..., en perte de vue..., Paranoïa à Bangui... livré aux combats de rues* ». On dit tout et n'importe quoi. Tel ce propos de S. Smith (Le Monde du 9/06/01): « *Les compagnies concessionnaires firent périr entre 1890 et 1940, la moitié de la population* ». Des agents de ces sociétés (qui d'ailleurs n'œuvrèrent qu'entre 1900 et 1930 au plus) se livrèrent bien à des exactions, moralement graves mais numériquement limitées. On a pu montrer (Y. Boulvert, 1986) que les premières estimations, effectuées par les explorateurs au long des voies fluviales de pénétration, surestimaient très largement la population qui n'a pu être décomptée que beaucoup plus tard. Le

---

(\*) Directeur de Recherche e. r., Membre de l'Académie des Sciences Outre-mer, Août 2002

(1) En 1984, le gouvernement centrafricain opta pour le masculin: le Centrafrique, plutôt que pour le féminin: la Centrafrique, souvent employé par contamination avec la République Centrafricaine ou l'Afrique. L'hésitation perdure, malgré la décision officielle.

Centrafrique connaît aujourd'hui des difficultés. Il paraît dès lors intéressant d'établir un bilan mesuré de ses atouts et de ses faiblesses.

### **Un pays enclavé, un milieu naturel et ethnique diversifié, en grande partie préservé**

La République centrafricaine ou Centrafrique, ancien territoire de l'Afrique Équatoriale Française sous le nom d'Oubangui-Chari, est un pays de 618 130 km<sup>2</sup>. En 2000, sa population est estimée à 3 485 000 habitants (sur la base du dernier recensement officiel de 1989 : 2 611 000 hab.). Il en résulte une densité inférieure à 6 habitants au km<sup>2</sup>, passant de 20 dans la préfecture de Basse Kotto à moins de 0,5 sur le revers de l'interfluve Congo-Nil. Ce pays est jeune : la moitié de ses habitants a moins de vingt ans. Comme son nom l'indique, c'est un pays enclavé au cœur du continent africain. De forme trapézoïdale, il s'étend de 2°13' à 11°01'N et de 14°25' à 27°27'E, c'est-à-dire presque deux fois plus en longitude (1 450 km) qu'en latitude (870 km). Le cœur de la région orientale du Haut Mbomou se situe à 1 750 km à vol d'oiseau de tout accès maritime. Le Centrafrique est encadré par le Cameroun à l'ouest, le Tchad au nord, le Soudan à l'est et les deux Congo au sud.

Ses frontières résultent du partage colonial de l'Afrique. Celle sur le tagweg de l'Oubangui date d'un traité franco-congolais de 1889, complété en 1894 pour le Mbomou. Après Fachoda, la convention franco-anglaise de 1899 fixe sur l'interfluve Congo-Nil, la frontière avec le Soudan ; elle ne fut reconnue et délimitée qu'en 1923-24. La frontière avec le Cameroun subit plusieurs modifications. Après la cession temporaire du « *Neu-Kamerun* » en 1911, celle de 1919 reprend les termes de la convention franco-allemande de 1908. Il faut souligner qu'à l'intérieur de l'ancienne AEF, les limites entre territoires furent modifiées par simples décrets ou arrêtés administratifs avec le Congo (Brazzaville) en 1932-33, avec le Tchad en 1932-42.

Même si la plupart de ces limites sont physiques (rivières, interfluves), elles restent arbitraires, ne tenant pas compte du partage ethnique. L'Oubangui est devenu une frontière, parfois un obstacle, alors qu'il servait de trait d'union entre les populations riveraines : les Oubangiens (Ngbaka, Gbanziri) et les Ngbandi (Yakoma, Sango). Le Sango, parlé par cette ethnie de pêcheurs-piroguiers, est la langue à partir de laquelle s'est formé le Sango véhiculaire devenu langue nationale.

On rencontre en Centrafrique des populations reliques : des Pygmées Aka dans les forêts du sud-ouest, entourées de quelques peuplades Bantou (Mbimu, Isongo...). Dans les reliefs du nord-ouest, subsistent des Mbum, Karé et Tali. Les groupes les plus importants du pays sont de langues Adamaoua-oubangiennes. Ce sont au centre les Banda, et à l'ouest les Gbaya que l'on retrouve au Cameroun, de même qu'à l'est les Nzakara et les Zandé (autrefois organisés en sultanats) se prolongent au Congo (Kinshasa) et au Soudan. Sur la frontière tchadienne, on rencontre également des populations d'origine soudanaise : des Saras dans le bassin de l'Ouham-Chari et au nord-est (de Ndélé à Birao), des populations résiduelles islamisées (Runga, Gula...); Yulu et Kreich ont pour ainsi dire disparu du Centrafrique de même que les Bongo. Il faut souligner qu'à l'ouest de l'interfluve Congo-Nil, près de 200 000 km<sup>2</sup>

sont quasiment désertés bien que verts et arrosés : cette région, l'ancien Dar Fertit (pays des païens) a été ravagée au XIX<sup>e</sup> siècle par des razzias esclavagistes venues des royaumes islamiques du nord : Ouadaï, Darfour, Kordofan. Après Rabah, le sultan Senoussi a achevé la ruine de cette région.

Les Animistes (30%) ne sont plus majoritaires à côté des Chrétiens (60%, moitié catholiques, moitié protestants) et des Musulmans en progression (10%).

La République centrafricaine s'étage entre 325 mètres à l'entrée de l'Oubangui en territoire congolais, et 1410 m au mont Ngaoui, sur la frontière camerounaise. D'une altitude moyenne de 600 m, le pays constitue un seuil séparant le bassin congolais des bassins tchadien mais aussi nilotique. Les reliefs supérieurs à 1000 m (massifs de Yadé au nord-ouest et du Dar Chala au nord-est) ne couvrent que 2% du territoire, les plaines (entre 300 et 400 m) seulement 6% ; les plateaux prédominent.

Un tiers du territoire centrafricain (203 400 km<sup>2</sup>) se rattache au bassin tchadien couvrant dans son ensemble près de 2,5 millions de km<sup>2</sup>, mais seul le bassin de 600 000 km<sup>2</sup> du Chari-Logone alimente le lac Tchad. Les deux autres tiers appartiennent au bassin de l'Oubangui-Sangha couvrant respectivement 344 400 et 69 500 km<sup>2</sup> à l'intérieur de l'immense bassin du Congo : 3,7 millions de km<sup>2</sup>.

Il a été démontré (Y. Boulvert, 1987) que des erreurs géographiques avaient été reportées sans vérification, d'atlas en atlas. Ainsi, au nord d'Ouadda, le massif dit des Bongos est un simple escarpement gréseux, et le cours amont du Chari n'est pas le Bamingui, encore moins l'Aouk, c'est l'Ouham-Bahr Sara, son « affluent » ou son contributeur le plus long et de loin le plus important. Avec ses régions du nord-est arides, excentriques et marginalisées, le Centrafrique est plutôt tourné vers le bassin congolais avec un Oubangui dont le débit moyen est de 7,5 fois supérieur à celui de l'Ouham-Chari. Les reliefs du nord-ouest constituent le château d'eau de l'Afrique Centrale. À côté du massif du Dar Chala mal connu au nord-est, l'importance – en tant que réservoir hydraulique – des plateaux gréseux de Carnot et d'Ouadda demeure sous-estimée.

Dans une première synthèse, J.-L. Mestraud (1964-82) distinguait un « complexe de base » ou précambrien D, surmonté d'un « groupe supérieur » ou Précambrien A. Le Paléozoïque n'était connu que par une formation glaciaire sous-jacente aux placages gréseux mésozoïques de Carnot à l'ouest et d'Ouadda à l'est. Sur la frontière tchadienne, il distinguait les formations détritiques paléo-tchadiennes du Continental Terminal des formations fluvio-lacustres et alluviales récentes.

Des précisions furent apportées par la recherche minière. Ainsi le gisement uranifère de Bakouma correspond – sous un recouvrement alluvial marécageux – à des poches de phosphate cénozoïque déposé dans les cavités d'un karst. La photo-interprétation a montré (Y. Boulvert, 1996) que des modèles crypto-karstiques du précambrien supérieur couvraient 17 500 km<sup>2</sup> soit près de 3% du territoire centrafricain. Les recherches pétrolières effectuées au Soudan (Bahr-el-Ghazal) et au sud du Tchad ont révélé, entre le fossé de la Mbéré et

Birao, une suite de bassins faillés étroits et allongés datant du Crétacé inférieur au Cénozoïque (celui de Doba va être mis en exploitation). Dans sa thèse, J.-L. Poidevin (1991) remet en question la chronologie du précambrien, à partir de datations absolues encore insuffisantes pour tout le territoire. Il distingue ainsi au centre-est du pays un domaine archéen (avec un très vieux môle tholéitique de 3,7 – 3,2 GA et un métamorphisme granulitique vers 3,2 GA) et un fossé protérozoïque dans l'ouest.

La photo-interprétation systématique a en outre révélé un vif contraste entre deux types de modelé: d'une part, des aplanissements arasés, figés par l'induration ferrugineuse sur sols à kaolinite et oxydes métalliques, avec un réseau hydrographique sénile souvent engorgé, d'autre part, des entailles à érosion vive, au chevelu hydrographique en arborescence, lié aux directions structurales, mettant à nu des affleurements rocheux, parmi des sols à illite et interstratifiés, bien drainés, non indurés. Ces escarpements ne sont pas homogènes; parfois accusés, ils peuvent faire place à des « plans inclinés de raccordement », reliant deux aplanissements sans décrochement.

Quatre surfaces d'aplanissement ont été reconnues, prolongeant celles identifiées au Cameroun par P. Segalen (1967). La surface dite centrafricaine apparaît recouverte par deux vastes épandages en gouttières d'anciens sables fluviaux (aux conglomérats parfois diamantifères: roche magasin), constituant de nos jours les plateaux gréseux de Gadzi-Carnot ou de Mouka-Ouadda. Le premier reste sableux, le second porte des cuirasses pseudomorphiques gréseuses, lambeaux d'une surface structurale. Il s'appuie au nord-ouest et nord-est sur deux petits massifs quartzitiques: Bangbali et Dar Chala avec des formes exceptionnellement vives: virgations, rebroussements, fractures. Leur mise à nu résulte d'un contrecoup de l'ouverture de l'Atlantique sud qui a entraîné un basculement et une inversion d'écoulement du nord vers le sud. L'essentiel de la subsidence des fossés pétroliers de la limite Tchad-RCA s'est effectuée au Crétacé jusqu'au Cénozoïque.

En dehors de sols dits minéraux bruts ou peu évolués des reliefs rocheux et de sols hydromorphes dans les bas-fonds alluviaux, la plupart des sols sont de vieux sols kaoliniques, usés: pauvres en matières organiques comme en cations échangeables. Ces sols ferrallitiques font progressivement place sur le versant tchadien à des sols moins évolués dits ferrugineux tropicaux. Très souvent ils sont figés par une induration ferrugineuse continue (cuirasse) ou non (nappe de gravats superficielle) qui en limite l'utilisation agricole et empêche la mécanisation. A noter que les sols les plus riches sur roches basiques (amphibolites, dolérites) sont les plus fortement cuirassés (série de Kouki, complexe du Mbomou). Etudiant il y a un siècle la région des Sultanats, A. Bonnel de Mézières (1901) et M. Colrat de Montrozier (1902) en avaient déjà montré les faibles potentialités. La vigueur de la végétation ne doit pas faire illusion sur la richesse des sols.

Les alizés, issus des zones de hautes pressions (anticyclones de Libye et de Sainte-Hélène), convergent vers les basses pressions de la ZIC (Zone Intertropicale de Convergence). En janvier, la ZIC se situe vers 3° N et le Centrafricain subit l'influence de l'harmattan, vent desséchant venu du nord-est. En

juillet, elle atteint 20° N et la région est arrosée par la mousson venue du golfe de Guinée.

La hauteur moyenne des précipitations par jour de pluie varie très peu d'une station à l'autre (de 11,4 à 12,3 mm)! La différenciation climatique dépend essentiellement de la durée de la saison des pluies sur la région considérée et de sa répartition. La pluviométrie moyenne annuelle décroît progressivement du sud (Bangassou: 1695 mm) vers le nord (Birao: 788 mm), mais aussi le nord-est. On relève une nette incurvation des isohyètes vers le sud-est au long de l'interfluve Congo-Nil.

Dans le système des classes de subdivisions agronomiques établies par R. Diziaïn (inédit), le nombre de mois utilisables pour les cultures décroît régulièrement du sud (10 mois à Bayanga) vers le nord (4 mois à la mare de Tizi, au point de rencontre RCA - Tchad - Soudan).

Le sud du pays se rattache au climat guinéen forestier, avec une saison sèche déjà perceptible. L'on y rencontre des forêts denses semi-caducifoliées. En lisière, l'on passe à une mosaïque forêts-savanes périforestières arbustives ou herbeuses (sissongo ou *Imperata*). Au centre du pays, s'étend le domaine des savanes soudano-guinéennes avec une saison des pluies deux fois supérieure en durée à la saison sèche avec, à l'ouest notamment sur les grès de Carnot. A l'est, subsistent d'importantes reliques de forêts semi-humides tandis que sur les plateaux du nord-ouest, s'étendent des savanes, dégradées par surpâturage. Elles correspondent à une intersaison très brève entre saison sèche et pluvieuse.

La saison sèche s'accuse sur le versant tchadien où se développent encore de belles correspond à la transition vers le domaine sahélien, dans lequel la saison sèche devient plus longue que la saison pluvieuse.

Dans ce pays peu peuplé, où les villages se concentrent au long des pistes de plus en plus rares vers l'est et le nord, la végétation est remarquablement conservée. En Centrafrique, les forêts dites vierges sont rares: forêt ombrophile à limbali, plutôt forêts marécageuses à *Guibourtia*. La plupart sont secondaires. Selon des estimations (Y. Boulvert, 1986), la forêt sud occidentale couvre 37 500 km<sup>2</sup> dont 27 000 exploitables. S'y ajoutent 10 000 km<sup>2</sup> dans le Mbomou au sud-est. Avec l'ensemble des forêts denses semi-humides et sèches, soit 44 700 km<sup>2</sup>, on peut estimer le couvert forestier du Centrafrique à 92 500 km<sup>2</sup>, soit 15 % du territoire. Il faut insister sur le fait que contrairement à l'Afrique occidentale où ces forêts de transition ont le plus souvent disparu, l'on peut observer en Centrafrique le passage en continu des forêts humides, semi-humides et sèches au sous-bois dense imperméable aux feux.

Il y a peu, le Centrafrique était également un paradis pour la faune. Il l'est resté pour les insectes et parasites dangereux pour les humains. Les Centrafricains ont payé un lourd tribut aux endémies: paludisme, fièvre jaune, trypanosomiase, bilharziose... Les insectes sont divers et multiples; ainsi, les papillons de Centrafrique sont-ils réputés pour les collectionneurs. La grande faune a été sévèrement touchée par les premiers Européens qui faisaient «des cartons» pour l'ivoire, le trophée ou le simple plaisir, et récemment par la multiplication des armes à feu. En trente ans, les éléphants sont passés de plus

de 100 000 têtes à moins de 10 000; il n'y a plus de « gros porteurs ». Dans le même temps, les rhinocéros ont disparu.

**Une histoire récente troublée** (cf. E. de Dampierre, 1967, P. Kalck, 1970-1992, P. Vidal, 1982-90, D.D. Cordell, 1977-83, E. Zangato, 1992)

Les recherches préhistoriques ont montré que les savanes centrafricaines sont anciennement peuplées. A l'âge des mégalithes (tazunu en gbaya), succéda il y a deux millénaires l'âge du fer. Récemment, on croyait encore que les grandes ethnies centrafricaines étaient d'origine nilotique récente. On admet aujourd'hui la longue stabilité de cette région dont les principaux groupes linguistiques étaient probablement en place il y a six siècles, selon D. D. Cordell. Ces populations restaient isolées; ne connaissant pas plus le sel des salines sahariennes que le sel marin, elles brûlaient certaines herbes pour en recueillir les cendres, d'ailleurs plus potassiques que sodiques.

L'Occident ignorait tout de ces régions il y a encore un siècle et demi. Le premier Européen dont le passage soit attesté est l'Allemand F. Bohndorff qui en 1876-77, parvint au camp du « sultan » Rabah à l'ouest du Chinko. En juin 1889, Français et agents belges de « l'État indépendant du Congo » fondèrent simultanément les postes de Bangui et de Zongo, à l'emplacement des premiers rapides gênant la navigation sur l'Oubangui. Les conquérants se heurtèrent aux Musulmans esclavagistes: Foulbé au nord-ouest et surtout « sultans » Rabah et Senoussi au nord. Le site de Ouanda-Djallé ne fut occupé qu'en 1911. la prise de possession s'effectua à partir des axes fluviaux: Oubangui et Sangha, mais la continuation vers le Tchad nécessita un dur portage sur le seuil reliant l'Oubangui au Chari, ceci aux dépens de la population manza (sous-groupe Gbaya).

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle correspond pour la France à une expansion coloniale considérable qui fut l'œuvre d'un parti colonial minoritaire. La majorité des gens ne s'y intéressait guère et encore moins les investisseurs qui préféraient à l'Afrique, le mirage des emprunts russes. Alors qu'il eût fallu inventer à fond le pays pour en assurer le développement à long terme, le modèle de sociétés concessionnaires fourni par « l'État du Congo » prévalut. Une grande partie du territoire fut confié à des intérêts privés. Sans songer à investir pour le long terme, ces sociétés se préoccupaient de profits à court terme. Des réquisitions de main d'œuvre, notamment pour le chemin de fer Congo-Océan, entraînèrent dans l'ouest, en pays gbaya, la révolte dite de « Kongo Wara » (ou guerre des manches de houes, 1928-31).

Il y eut tout de même d'utiles investissements. Ainsi avec de faibles moyens, le gouverneur Lamblin parvint (1920-25) à faire ouvrir un réseau de pistes le long desquelles les populations furent regroupées laissant à l'intérieur de vastes espaces, territoires de chasse et de cueillette, où purent être délimitées de grandes réserves cynégétiques, notamment dans le nord-est. Entre les deux guerres, l'intérêt stratégique de la position de l'Oubangui-Chari se révéla avec l'ouverture de la première ligne aérienne reliant le Tchad à Bangui vers Madagascar, Brazzaville ou le Congo Belge. Pourtant, cette colonie demeurait une « Cendrillon » sous-administrée (par environ 300 agents européens).

Il fallut attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour assister à une volonté politique de développement de l'Outre-Mer avec des programmes d'investissement, type F.I.D.E.S. (Fonds Intercolonial de Développement Economique et Social). Des centres de recherche agronomique furent ouverts, outre des usines d'égrenage cotonnier et même une usine textile à Boali près de la première chute d'eau aménagée. Des projets de voie ferrée (Sautter G., 1958) fleurirent vers le Tchad ou le Cameroun, mais ils ne furent pas réalisés. L'inventaire du pays se développa (cartographie, recherche géologique et minière, notamment du diamant). Les cultures de rente (café et coton) furent développées. Les vétérinaires introduisirent l'élevage nomade mbororo de zébus.

En 1959, le décès dans un accident d'avion du Président fondateur B. Boganda fut un drame. Formé à l'école du Parlement français pendant quinze ans, il ne fut pas remplacé. Après l'indépendance en août 1960, les contraintes de l'encadrement furent rejetées et la production chuta. Dans les années 60, on pouvait constater sur les « marchés coton » annuels qu'à la paye versée, succédaient l'impôt de capitation, la redevance phyto-sanitaire, la cotisation pour la société indigène de prévoyance (SIP) ou pour le parti, prélèvements suivis des inévitables tentations des commerçants et des colporteurs. Le soir même, le revenu monétaire annuel du paysan s'était envolé !

Au 1<sup>er</sup> janvier 1966, le colonel J.-B. Bokassa renversa le faible président Dacko, ancien instituteur ; c'était un ngbaka de la forêt, comme lui et B. Boganda, tous « cousins ». La reprise en main fut assurée sous le nom « d'opération Bokassa » ; des constructions (parfois irréalistes comme un hôtel de 500 chambres) furent lancées, mais rapidement les extravagances du colonel, général, maréchal, président à vie et même empereur, le déconsidérèrent lui-même ainsi que son pays.

En 1979, le gouvernement français intervint et ramena au pouvoir l'ancien président D. Dacko qui le céda fin 1981 au général Kolingba, un Yakoma, président du CMRN (Comité Militaire de Redressement National). En septembre 1993, les élections furent gagnées par un ancien ministre de Bokassa, A.F. Patassé, un Sara-Kaba, homme du nord, dont le pouvoir sera vite discuté par l'armée, sous influence yakoma. D'où une succession de mutineries depuis 1996. Les dernières industries de Bangui (textile, tabac) ont dû fermer. Les investisseurs sont découragés d'autant plus que le pays, resté longtemps à l'écart, n'a pu échapper aux conflits des pays environnants : Tchad, Soudan et surtout Congo - Zaïre. Les armes se sont multipliées à bas prix aux dépens de la grande faune, des commerçants et des voyageurs qui, sur les pistes, sont à la merci des détrousseurs (les « zarguinassés »). Le pays s'est une nouvelle fois déconsidéré. Certaines régions excentriques (Vakaga, Haut Mbomou) sortent du circuit monétaire, faute de transports, et reviennent à l'économie de troc !

Deux sortes d'exodes sont inquiétants en Centrafrique. C'est un pays dissymétrique et déséquilibré. On imaginerait que la forte natalité devrait permettre de repeupler les régions de l'est, razzées au siècle dernier, mais aussi arrosées et cultivables que celles de l'ouest. Or on assiste au phénomène inverse. La trop faible population de ces secteurs ne justifie pas la lourdeur des investissements, routiers notamment, qui seraient nécessaires pour les relier

aux centres urbains et à l'économie de marché. De plus en plus abandonnées, ces régions se sentent délaissées.

C'est un cas général en région cotonnière notamment : les ruraux trouvent leurs redevances trop élevées pour un revenu médiocre. Ils souhaitent bénéficier de soins médicaux et qu'on les laisse s'occuper des indispensables cultures vivrières mais aussi s'adonner librement à la chasse et à la cueillette ! Les jeunes sont attirés par le mirage urbain ; ils y rencontreront le chômage, tandis que l'exode rural se poursuit accentuant les déséquilibres régionaux. Sur le modèle de la croissance exponentielle des capitales africaines, Bangui est passé en un demi-siècle de 38 000 à 524 000 habitants.

Un autre exode mal circonscrit est tout aussi grave. Les pays occidentaux et le gouvernement accordent des bourses aux meilleurs éléments pour qu'ils soient formés à l'étranger en vue de devenir les futurs cadres supérieurs de la nation. Voyant les difficultés de leur pays, combien ont envie d'y revenir ? Imaginons un chercheur nouvellement formé qui rentrant au pays ne trouverait ni organisme pour l'encadrer, ni moyen de travail, ni salaire décent. C'est un cercle vicieux dont on ne voit pas de sortie.

## Un pays laissé en marge du Développement

*£*  
*emo*

Le PIB centrafricain s'élève à 1,25 milliards d'euros. La crise que subit ce pays apparaît clairement dans l'évolution négative du PIB par habitant, passé de 467~~7~~ en 1991 à 377~~7~~ en 1999. Au classement du PNUD, le Centrafrique figure sur 174 pays au 166<sup>e</sup> rang (146<sup>e</sup> en 1992). Le secteur primaire représente 52 % du PIB en impliquant 60 % de la population ; le secteur secondaire 15 % pour 3 % et le secteur tertiaire 26 % pour 22 % de la population. La dette extérieure du pays n'a cessé d'augmenter, passant de 800 millions d'euros en 1990 à 1025 en 1999 ; le service de la dette représente 25,7 % des exportations en 2001.

En raison du sous-peuplement, seul 1 % du territoire est cultivé, alors qu'un tiers du pays était estimé cultivable (Y. Boulvert, 1983), au moins par les méthodes traditionnelles, les sols indurés ne se prêtant pas à la culture, surtout mécanisée.

## Une production agricole stagnante

En 2001, les productions végétales de RCA représentent 33,5 % du PIB. Elles sont estimées à : manioc 560 400 tonnes, arachides 115 900 t, maïs 101 000 t, sorgho et mil-chandelle 47 600 t, sésame 37 700 t, coton 24 500 t, courges 24 300 t, riz (paddy) 23 100 t, café 11 500 t. Il faut noter que l'expansion de la culture du manioc (sur 40 % des terres cultivées) s'est opérée en moins d'un siècle à partir du fleuve et ceci aux dépens du sorgho et du mil repoussés progressivement vers le nord. La « boule » de manioc est l'aliment de base indispensable du Centrafricain. Le prix de la « cuvette » de manioc est le baromètre de l'économie ; à Bangui, il a décuplé en trente ans. Le manioc amer est moins nutritif que le sorgho, mais sa culture est plus facile. La présence d'acide cyanhydrique impose le rouissage des racines. En forêt, la banane-plantain (à cuire) devient la nourriture de base.



Les oléagineux : arachides, sésame (qui accepte des sols peu profonds sur cuirasses) et huile de palme sont auto-consommés. A la suite de plantations déjà anciennes, il y a une vingtaine d'années une plantation industrielle de palmiers (Centrapalm) a été installée au sud-ouest de Bangui ; elle alimente une huilerie. Kapokier et karité sont répandus dans le nord soudanien du Centrafrique, mais on n'y pratique pas ou très peu ce type de récolte d'appoint, contrairement à l'Afrique occidentale. Pour le sucre, une plantation de canne à sucre, située au bord de la Ouaka au sud de Bambari, fournit la moitié de la consommation globale. Maïs et riz sont en progrès. A noter qu'il s'agit de riz pluvial. La démonstration par la Coopération chinoise de l'aménagement possible de riz irrigué-étagé n'a pas été suivie d'effet. Si la pression démographique se faisait sentir, de multiples bas-fonds et périmètres irrigués pourraient être aménagés sur le modèle observé en Guinée !

Il faut souligner que les efforts de la période coloniale se sont surtout portés sur les cultures de rente. Plusieurs stations de recherches agronomiques ont été implantées : en zone forestière, café, poivre, cola... (Boukoko près de Mbaïki), en zone cotonnière (Grimari, Bambari, Bossangoa...), en zone d'élevage (Bouar). Sur un modèle inspiré du Congo Belge, l'Oubangui-Chari fut la première colonie française où fut introduite (par l'Administrateur F. Eboué) et développée la culture cotonnière. Très encadrée, la culture du « commandant » n'était pas populaire (à l'arrivée des pluies, elle concurrençait les cultures vivrières). Elle fut à l'origine implantée dans des secteurs trop humides – tel le Mbomou – favorisant le développement des parasites. Elle fut même étendue à des secteurs marginaux (Ndélé). Les préfectures productrices sont celles du nord-ouest : Ouham, Ouham-Pendé et Gribingui. Avec des hauts et des bas en relation avec l'année climatique et surtout l'encadrement, la production fluctue entre 58 000 t de coton-graines en 1970 et 21 000 t en 2000, en moyenne 25 000 t soit 10 à 15 % de ce qui est récolté au Tchad et au Nord Cameroun où la culture, mieux adaptée, est essentielle. Le rendement fibres du coton centrafricain stagne à 300 kg/ha. contre 435 kg/ha de moyenne en Afrique francophone. Récolté manuellement, le coton africain est de bonne qualité, mais il est vrai qu'à l'heure de travail, il n'est pas cher payé. L'argument de l'encadrement (IRCT – CFDT) était que le coton demeurait la seule culture de rente valable en domaine soudanien. La CFDT a été conduite à se retirer récemment de la gestion déficitaire de la Société cotonnière centrafricaine (Sococa), basée à Bossangoa depuis la destruction de son siège à Bangui.

Ce furent les Européens qui, en zone guinéenne, développèrent entre les deux guerres des plantations de café de 100 à 300 ha en moyenne. Cultivé à côté du café robusta, un café local (*Coffea excelsa*) dut être abandonné, à cause de sa sensibilité à la trachéomycose. Utilisant un bel oxymore, l'ethnologue E. de Dampierre (1960) pouvait écrire à l'Indépendance : « *Coton noir, café blanc* » pour souligner les différences de revenu procuré par ces deux cultures ! Progressivement, ces plantations semi-industrielles ont été remplacées par des plantations familiales africaines d'1 à 5 ha en moyenne. Après la prétendue réforme agraire de 1971 qui nationalisa les stations agronomiques – les réduisant, faute de moyens, à des coquilles vides, la recherche agronomique fut transférée dans les pays voisins, Côte d'Ivoire notamment. La crise s'est fait sentir : on a vu le prix d'achat du café s'abaisser à moins de

ⓧ trente centimes d'euro le kilo. Les planteurs européens sont partis, le paysan centrafricain néglige trop souvent plantation et entretien, ne paraissant s'y intéresser qu'au moment de la récolte. Couvrant 56 000 ha, le café fait encore vivre 300 000 à 400 000 personnes avec de faibles rendements (300 kg/ha) et une production estimée à 10 à 12 000 tonnes par campagne, soit le quinzième de la production du Cameroun voisin. La RCA peine à remplir son quota de production. Une structure d'encadrement, l'ADECAF s'efforce de remonter la pente.

Dans les années 60-70, on fondait beaucoup d'espoir sur le tabac qui en zone guinéenne pouvait assurer un revenu intéressant aux paysans et fournissait pour envelopper les cigares un tabac de cape renommé (« fleur de savane »). Une filiale de la SEITA (FCAT) fut implantée en domaine guinéen autour de Berbérati mais aussi de Zémio. Ce secteur fut le premier à devoir être délaissé, la société ne pouvant à elle seule assurer l'entretien de la « route nationale n° 2 » (Bangassou – Bambouti *via* Rafai-Obo) avec ses rudes et interminables marches d'escalier cuirassées (l'on y progresse au mieux en 4x4 de 150 km par jour!). La préfecture du Haut-Mbomou paraît depuis abandonnée; c'est en partie un « no man's land » incontrôlé. Quel commerçant y risquerait ses camions? De surcroît, installée à Bangui, l'usine de cigarettes (Manucacig) a été pillée en 1996!

Il y eut, à côté du palmier à huile, des essais de plantations d'hévéa dans le Mbomou et en Lobaye (SAFA) ainsi que de cacao en Haute-Sangha, mais la RCA reste marginale en raison de sa climatologie limite et de ses sols peu adaptés.

Descendants de chasseurs-cueilleurs, la plupart des Centrafricains préfèrent aux contraintes de l'encadrement, du rendement et de la productivité, la liberté et les grands espaces que leur offre leur territoire. L'apport protéinique de la viande de chasse n'est pas négligeable même en ville, comme l'ont montré des contrôles effectués aux barrières, rappelant celles de nos octrois; beaucoup de « citadins » demeurant paysans sont en fait des « rurbains » (F. Villien, 1990).

Le poisson n'est guère commercialisé que sur le « fleuve », c'est-à-dire l'Oubangui et au nord-est (bassin de l'Aouk, lac Mamoun) où il est fumé pour être exporté au Tchad et au Soudan. A la chasse et à la pêche s'ajoutent la cueillette des fruits, du miel, des champignons, des termites, de la pharmacopée traditionnelle. Le miel est autoconsommé comme alcool; seule la cire est commercialisée. Le Centrafricain pratique la culture annuelle mais il ne conçoit guère, comme le vieillard de La Fontaine, de planter pour le long terme. Le pays souffre cruellement pour ses enfants du manque d'arboriculture fruitière, agrumes notamment. Les manguiers, multipliés à l'époque coloniale, sont appréciés mais qui songe à les planter?

L'exploitation forestière s'est développée tardivement; ce n'est qu'après l'Indépendance, en raison de la surexploitation des forêts des pays côtiers, que les forestiers ont répondu à la demande du service centrafricain des Eaux et Forêts. En progrès régulier depuis 1994, la production se situe désormais entre 700 et 800 000 m<sup>3</sup> par an, essentiellement des grumes auxquels s'ajoutent 15% de sciages et de contreplaqués. Les exportations de bois atteignent ou

dépassent aujourd'hui celles du diamant, longtemps premier produit d'exportation centrafricain. Il faut souligner qu'en raison des taxes et frais de transport, l'abattage est très sélectif, à peu près un arbre par hectare. Il ne concerne que les très beaux sujets : pour les deux tiers Sapelli, Ayous, Sipo, Aningré. Cette situation pourrait devenir un danger. A noter que les sociétés tournent vite : à Sabe, Sifac, Socefi, Sirca-Leroy, Carambois, Slovenia-Bois ont succédé : Scad, Sefca, Saheli, Colombe-forêt, IFB, SBB,... avec une moyenne par concession attribuée de plus de 200 000 hectares. Difficile à assurer, le contrôle des exploitations serait insuffisant.

Dans le domaine agricole, le Centrafrique pourrait produire beaucoup plus, mais, dès 1966, il était possible, avec R. Dumont, de discerner son difficile développement.

### Un élevage en crise récente

Les productions animales représentent 10% du PIB centrafricain. Le cheptel en est estimé en 2002 par la BEAC à 4 575 000 volailles, 3 273 000 bovins, 2 921 000 caprins, 738 000 porcins et 246 000 ovins. Selon un publi-reportage (fin 2001) rappelant que « les statistiques centrafricaines ne sont pas très sûres », ce cheptel serait de 3 millions de volailles, autant de bovins, 2,5 millions de caprins, 0,5 million de porcins et autant d'ovins. De temps immémorial, poulets et cabris vaquent autour des cases à la recherche de leur alimentation. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'élevage bovin était quasi inexistant en Centrafrique, en raison de la trypanosomiase due à la mouche tsé-tsé. Entre les deux guerres, le service de l'élevage a fait venir en les encadrant, sur les plateaux de Bouar prolongeant l'Adamaoua camerounais, des éleveurs peul-mbororo avec leurs zébus. Plus tard, un second foyer d'élevage fut installé sur les plateaux du centre entre Bambari et Alindao. Dans les années 60-70, une laiterie-fromagerie fonctionnait à Sarki, près de Bocaranga. Des pistes furent ouvertes pour assurer la collecte laitière, le surpâturage du plateau conduisant paradoxalement à son embuissonnement. L'extension du domaine des éleveurs entraîna quelques tensions avec les agriculteurs. En vue d'assurer la liaison agriculture-élevage, on essaya d'introduire en milieu agricole, des petits bovins de race trypanotolérante (ndama, baoulé) ainsi que des zébus dressés pour la culture attelée, mais ces tentatives restèrent hélas éphémères.

En revanche, libéré des contraintes de terrain, l'élevage mbororo s'est développé remarquablement dans tout l'ouest du territoire, sans toujours respecter les zones cynégétiques de l'est, avec les risques sanitaires dus aux contacts entre faune sauvage et domestique (peste bovine). Autrefois, le bétail destiné à la boucherie descendait vers Bangui en longeant les axes routiers. A la fin des années soixante, sans concertation avec les éleveurs, le Fonds Européen de Développement (FED) installa au nord de Bangui un grand ranch d'embouche sur la Mbali, avec multiples pistes et clôtures. Il ne fut pratiquement pas utilisé et disparut rapidement. Avec la sécheresse des années 70-80, les éleveurs descendirent jusqu'en limite de la zone forestière. Là encore paradoxalement, il en résulta dans les savanes guinéennes périforestières un embuissonnement par une adventice tropicale *Chromolaena odorata*, l'herbe du Laos. Cette peste végétale pour les éleveurs, est en fait une plante protec-

trice anti-érosion dont on s'est aperçu qu'elle favorisait une reprise du couvert forestier. En dehors de secteurs très limités, notamment les collines rocheuses encadrant Bangui au nord-est, l'érosion mécanique spécifique est en Centrafrique une des plus faibles du continent africain et même du monde (Y. Boulvert, 1997).

Le Centrafrique vend aujourd'hui du bétail au Cameroun (près de 20 000 têtes par an) ; il devrait pouvoir contribuer à approvisionner en viande les deux Congos où les besoins sont grands. Il y a une vingtaine d'années, l'élevage centrafricain apparaissait comme une réussite, avec une organisation professionnelle active, la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC). Une enquête récente (Cl. Ardit, *et al.*, 2000) révèle que ce secteur est lui aussi en crise. On parle de « paupérisation » des éleveurs ; la taille moyenne d'un troupeau est tombée au-dessous de cinquante têtes, au lieu de cent vingt-cinq en 1990 ! Certaines conséquences de cette crise pourraient être bénéfiques : les éleveurs tendent à se sédentariser et à devenir des agro-éleveurs sachant utiliser pour leurs cultures le fumier de leurs parcs de stabulation nocturne. L'opposition traditionnelle agriculture-élevage tendra-t-elle à décroître ?

## Un secteur minier et énergétique limité

Officiellement, le sous-sol centrafricain est prometteur avec des atouts réels. Il concourt effectivement à 40 % des recettes de l'État, dont 90 % pour le seul diamant. Le premier échantillon en a été découvert par un prospecteur européen (L. Brustier) en 1914. Ce furent des Européens qui, après 1927, en développèrent la recherche et l'exploitation dans les terrasses à galets (servant de roches-magasins) des placages gréseux de Carnot, d'Ouadda et de leur extension (Nzako). Les gîtes primaires (pipes de kimberlite) restent inconnus en Centrafrique. Peu après l'Indépendance, pour favoriser ses ressortissants, le gouvernement fit en sorte que seuls les citoyens centrafricains puissent rechercher le diamant. Il y eut une petite ruée aux dépens de l'agriculture régionale, mais aussi de l'exploitation rationnelle des cours d'eau, faute de moyens techniques. La commercialisation fut assurée par des étrangers (Haoussas, Libanais, Israéliens...) souvent difficiles à contrôler, de telle sorte qu'on estime qu'au moins la moitié de la production est commercialisée par les pays voisins dont le Cameroun et le Tchad qui ne sont pas producteurs. Officiellement, le Centrafrique a exporté en 2001, 449 000 carats représentant 46 % des exportations centrafricaines. La taillerie nationale ne traite qu'une faible partie de la production exportée brute ; le diamant centrafricain est de bonne qualité. Contrairement à ce qui avait été programmé après 1960, on assiste aujourd'hui à la création de sociétés associant des dirigeants nationaux et des sociétés étrangères (d'Afrique du Sud notamment) pour la création de sociétés minières. Un groupe britannique Gemkin s'efforce de relancer la bourse du diamant de Bangui.

En ce qui concerne le fer en Centrafrique, le cuirassement ferrugineux est certes généralisé mais, avec près de 40 % de  $\text{Fe}_2\text{O}_3$ , les cuirasses ne présentent pas d'intérêt minier. Il en est de même pour les itabirites (ou BIF : Banded Iron Formation) de Bogoin, Bakala... pourtant beaucoup plus riches. En raison une fois de plus de l'éloignement de la mer, les frais de transports des pro-

$\text{Fe}_2\text{O}_3$

duits pondéreux sont trop élevés. Des minéralisations aurifères sont associées aux itabirites et granites ; quelques centaines de kilos d'or en sont extraites.

Les réserves d'uranium-métal du gisement de Bakouma, étaient estimées à 20000 t mais les difficultés d'extraction et de traitement (phosphate uranifère remplissant les poches d'un modelé karstique ruiniforme sous un recouvrement d'alluvions marécageuses) paraissaient telles que le gisement nigérien d'Arlit leur a été préféré, bien qu'un gisement de lignite proche de Bakouma eût pu servir de combustible énergétique.

La République Centrafricaine n'a pas de ciment qu'elle doit importer au prix fort ! On n'y connaît pratiquement pas de calcaires à l'affleurement sinon silicifiés en cherts. On a vu que la photo-interprétation avait révélé l'extension de secteurs crypto-karstiques sur plus de 17000 km<sup>2</sup>, malheureusement surtout sur les piedmonts de l'Oubangui et de la Sangha. Des sondages y ont bien rencontré le calcaire mais noyé dans la nappe phréatique. Les seuls secteurs karstiques exondés semblent se situer dans le bassin Ango-Bita-Vovodo, mais ils sont loin de toute piste ou village ! D'autres indices miniers sont connus : manganèse, bauxite (rare), graphite, cuivre, étain..., mais il faut être réaliste. Seuls des produits de faible volume et de forte valeur présentent un intérêt minier en Centrafrique.

Dès la fin des années 50, une mission géophysique ORSTOM mit en évidence sous la couverture alluviale au sud du Tchad une importante anomalie gravimétrique. Des travaux ultérieurs délimitèrent un alignement de fossés (Doba, Doséo...) dans le prolongement de celui à l'air libre de la Mbéré et des accidents camerounais. Ces accidents sont les éléments d'un ensemble de structures cassantes, en décrochement, reliant le golfe de Guinée à celui d'Aden. Il s'avéra bientôt que ces fossés tchadiens, comme ceux soudanais du Bahr-el-Ghazal, dataient du Crétacé inférieur au Cénozoïque et étaient pétroliers. Ils encadrent le Centrafrique qui ne peut guère être concerné que par le seuil de Birao reliant ces fossés. Les potentialités pétrolières semblent marginales. A noter toutefois que fin 2001, la «Grynberg Petroleum Company» y signale des indices positifs. Faut-il s'en réjouir quand on voit au long du golfe de Guinée combien peu les populations ont été enrichies et combien plus elles ont été soumises aux guerres civiles (Angola, Biafra, Congo) ? Plus que le diamant, le pétrole entraîne népotisme et corruption, mais à côté des corrompus, il y a des corrupteurs !

En sus d'une centrale thermique, l'énergie est fournie pour 80% par l'hydro-électricité. Pour pallier les irrégularités de débit de la rivière Mbali, un barrage de retenue a été construit (1991) en amont des chutes ; il assure 96 millions de Kw.h./an. Selon la société d'État ENERCA (Energie Centrafricaine), l'énergie livrée aux abonnés s'élève à 111 Gw.h., celle facturée est de 68 Gw.h., le taux de perte de distribution est de 38%. A la fin des années 80, le président zairois Mobutu pour alimenter sa ville-résidence de Gbadolité, a fait installer un barrage hydro-électrique à Mobaye sur l'Oubangui. Rappelons simplement que les traités considèrent l'Oubangui comme un fleuve international et qu'avant 1960, des barges transportaient saisonnièrement le fret (coton) de Bangassou, à partir de Ouango. En contrepartie, les Centrafricains prévoient de construire un autre ouvrage sur les rapides de Palambo en amont

de Bangui. En raison du prix élevé du gaz en bouteille, l'énergie domestique demeure toujours assurée par le charbon de bois et le bois de feu. Les « foyers améliorés » limitant la consommation sont peu vulgarisés et on estime à plus de 300 000 tonnes de bois, la consommation annuelle de Bangui. Le problème du déboisement ne se pose en fait qu'autour des quelques centres urbains ; l'on est loin de l'ampleur du problème de Madagascar ou d'Haïti !

Pour l'instant, tout le carburant est importé ; les intérêts de l'ancienne société d'État Petroca ont été repris par les sociétés Total et « Transoil » (cette dernière créée *ad nutum* par le Président Patassé, *vide* O. Leaba, 2001. Celui-ci aurait depuis cédé ses parts).

### **Une industrie en régression**

Représentant à peine 15 % du PIB, l'industrie centrafricaine reste modeste et même elle décroît en importance relative. Dans l'intérieur, elle se réduit à quelques scieries, à une fabrique de contreplaqués, et aux usines d'égrenage du coton, leurs chaudières ayant longtemps fonctionné avec les seules graines de coton que l'on brûlait en dépit de la valeur de leur contenu (huile de coton, tourteaux). Des huileries furent par la suite implantées à Pendé et à Alindao : coton, sésame. Le sisal (tapis, cordages) a été abandonné. A Bangui, existent une brasserie (Castel ayant racheté Mocaf : Motte-Cordonnier ; sa production ne dépasse pas 210 000 hl, contre 300 000 il y a dix ans), une huilerie de palme et une savonnerie, un modeste chantier naval, de petits ateliers de montage. L'usine de cigarettes SOCACIG détruite en 1996, vient de rouvrir. On a du mal à comprendre que les usines textiles (d'abord CIOT à Boali vers 1950, UCATEX des frères Willot à Bangui en 1967) n'aient pas réussi à concurrencer les textiles d'importation. Il est vrai que les machines n'étaient pas neuves, que le personnel n'était pas formé au départ, que le marché intérieur était réduit ; en fait, les textiles locaux ne concurrençaient pas les tissus imprimés occidentaux ou asiatiques, sans parler de la « fripe » occidentale cédée à bas prix ! Ces usines ont aujourd'hui disparu. Il y eut d'autres échecs (si ce n'était un désolant gâchis, on aurait pu se gausser de l'usine de jus de fruits montée au pk 22 sans que l'on eût prévu à l'entour les plantations nécessaires à son alimentation !). Enfin qui peut avoir envie d'investir après les dégradations accompagnant les mutineries de ces dernières années ? Le non-respect de l'outil de travail est la porte du chômage. La production de Centrapalm est tombée de 22 000 tonnes en 1992 à 10 900 en 2000. En revanche, la sucrerie du sud de Bambari, SOGESCA, a doublé sa production, avec 10 260 tonnes en 2001.

### **Des transports coûteux**

Le problème de l'enclavement se fait surtout sentir dans ce domaine ; le fret international est estimé à 53 000 tonnes. Avec le même colonisateur, les économies du Cameroun (mandat international) et de l'AEF (colonie) restèrent séparées. Un axe fédéral avec de multiples ruptures de charges reliait Fort Lamy à Bangui par la piste, Bangui à Brazzaville par la voie fluviale, cette dernière à Pointe Noire par la voie ferrée, soit une distance de 1 600 km depuis

Bangui. On recherchait encore dans les années 50 le meilleur tracé pour une voie ferrée devant relier Bangui au Tchad. La voie fluviale a beaucoup souffert de la décennie de sécheresse des années 80. Au printemps, il fallait limiter la charge des barges ; le trafic devait même être arrêté plusieurs mois. Il l'est toujours à l'étiage en avril. Pourtant de fumeux projets internationaux sont apparus pour alimenter le lac Tchad par un grand canal à partir de l'Oubangui et même du Congo-Zaïre !

Cette voie oubanguienne, avec sa variante Kinshasa – Matadi en R.D.C., est toujours utilisée pour les produits pondéreux : bois et bétail à l'exportation, carburants à l'importation. C'est la moins coûteuse, mais la guerre civile au Congo-Brazza a coupé la voie ferrée entre 1998 et 2000, et encore tout récemment. En 2001, l'approvisionnement en carburant a été bloqué par la guerre civile en R.D.C.. Ceci n'a pas facilité l'équilibre de la SOCATRAF : société mixte (État et Bolloré) de transport fluvial.

Depuis des années, on discute de la route du Cameroun : voie ferrée ou route, et pour cette dernière, quel tracé ? Celui dit du 4<sup>e</sup> parallèle (partiellement ouvert en pleine forêt dense) *via* Berbérati et Kribi ou celui traditionnel *via* Bouar – Yaoundé et Douala ? Il semble que l'on se tourne vers cette dernière solution. Le Cameroun privilégie ses transporteurs (exonération de la TVA). Il s'est d'abord – et on peut le comprendre - préoccupé de son unité nationale, reliant par voie ferrée Yaoundé et Ngaoundéré. Il vient d'achever (juillet 2001) l'axe routier Bertoua – Garoua Boulai ; le FED devrait financer les 150 kilomètres reliant Garoua Boulai à Bouar. Une publiscope récente annonce que la RCA dispose « d'un réseau routier de 24 000 kilomètres dont 5 000 de routes régionales, 4 000 de routes nationales et quelques 15 000 de pistes rurales ». En fait la transafricaine, prévue par l'O.U.A. dans les années 80 pour relier Lagos à Mombasa, devait traverser la RCA sur plus de 1 000 kilomètres ; elle demeure un rêve. Seuls trois axes autour de Bangui sont bitumés. Bangui dispose de taxis mais il n'y a plus de société de transports urbains. Les routes nationales reliant Bangui au Soudan (la RN2 *via* Obo et la RN 5 *via* Ouadda) demeurent en piteux état, certains bacs ne voient pas passer plus d'une voiture par mois. Le gouvernement semble surtout avoir sous-estimé le problème des « zarguinas », coupeurs de route, non seulement voleurs mais assassins ! La sécurité n'étant pas assurée sur certains axes, les commerçants ne s'y risquent plus ; c'est la ruine de régions périphériques dans un État déjà déséquilibré, avec accentuation de l'exode rural.

L'Oubangui-Chari avait eu un rôle pionnier lors de l'ouverture de routes aériennes transafricaines. La RCA l'a perdu en dépit de sa position centrale : son trafic est insuffisant et les vols internationaux se font désormais sans escale. Avec la faillite d'Air Afrique, elle n'est plus guère desservie que par Air France, Camair, Soudan Airways et parfois Air Gabon, avec des fréquences réduites. Sont également bitumées les pistes de Mboki, de l'ancienne base militaire de Bouar et de Bobangui, construite pour sa Caravelle personnelle par J.-B. Bokassa à 55 kilomètres de l'aéroport international de Bangui-Mpoko, lequel n'est relié par aucune ligne régulière vers l'Afrique australe ou orientale, pas plus que vers l'Afrique du nord ! La RCA possède 42 aérodromes intérieurs en latérite. Dans les années 50, sur certains axes, des vols

intérieurs hebdomadaires étaient assurés. Devant l'insécurité routière, ils ont repris leur intérêt, notamment pour les quelques touristes cygénétiques. Ne disposant pas d'infrastructures hôtelières à l'intérieur, la RCA ne pouvait prétendre au tourisme de vision, encore moins de masse. Elle était cependant appréciée par les chasseurs à hauts revenus, amateurs de trophées et de solitude. Hélas, la faune régresse et l'insécurité progresse.

### **Un commerce informel important**

Au moment de l'Indépendance, les quelques grosses sociétés (à l'échelle du pays !) appartenaient à des Occidentaux. Il s'agissait souvent de filiales de sociétés françaises, liées à des intérêts belges ou anglo-saxons, quelquefois héritières des sociétés concessionnaires : CFSO, SCOA, Ouham-Nana, SCKN, CTRO. Le commerce était souvent le fait de Portugais (Moura-Gouveia, Santos-Nogueira) ou Grecs (Vénékas). La plupart de ces sociétés ont disparu, la relève ayant été partiellement assurée par des Haoussas, des Libanais ou des Syriens [cf. mini-trust I. Kamash : Dameca (électro-ménager), SCAD (bois), BAMAG. (distribution), SAEC (cinéma), SIEMI (électro-ménager), Brossette (sanitaire), 1 500 salariés]. Le petit commerce centrafricain (voir au pk 5) est devenu informel, sans comptabilité et donc sans revenus pour l'État. Les sociétés, inscrites au registre du commerce, résistent mal, d'autant qu'elles ont fait les frais des saccages et pillages, accompagnant toujours les mutineries.

Le secteur bancaire (BICA, CBCA, BPMC) modeste est lourdement handicapé par les créances qu'il détient sur l'État centrafricain ; de même, le secteur des assurances (UCAR, UAC). On estime que la moitié des véhicules ne sont toujours pas assurés. Dans le secteur des télécommunications, l'opérateur public SOCATEL est en état de cessation de paiement ; en revanche, TELECEL dispose d'un quasi-monopole de téléphonie mobile.

Pour son commerce international en 1998, les importations du Centrafrique se sont élevées à 194 millions d'euros dont 41,9 % provenant de l'Union Européenne (à elle seule 30,5 % pour la France) et 34,1 % d'Afrique, notamment le carburant. Les exportations les équilibrent avec 207 millions d'euros dont 40,6 % pour la seule Belgique (diamants bruts). Le solde des transactions courantes est de - 2,5 % PIB. Plus grave, le ratio du service de la dette représente 41 % des recettes budgétaires.

### **Santé, enseignement et administration en difficultés**

Statistiquement, on compte en RCA 0,04 médecin pour 1 000 habitants, l'indice de fécondité y est de 4,9 ‰, celui de mortalité infantile de 98 ‰. L'espérance de vie qui s'était élevée à 49 ans en 1984, a chuté à 44,1 ans en 2000. La santé est l'un des domaines où le Centrafrique est le plus mal placé, en raison avant tout du climat tropical chaud et humide et de la multiplicité des parasitoses qu'il engendre. Chacun est plus ou moins parasité et la force de travail s'en ressent. On y retrouve avant tout le paludisme, dangereux car les formes sont de plus en plus résistantes aux traitements chimiques, mais aussi la trypanosomiase : la maladie du sommeil qui décimait le pays il y a un



siècle, était considérée comme vaincue ; or d'anciens foyers ressurgissent près d'Obo au sud-est, Batangafo au nord et Nola au sud-ouest ! Il aurait fallu remplacer les médecins militaires présents dans chaque préfecture et le service des grandes endémies visitant chaque village deux fois par an, assurant vaccinations et suivi des populations. Le grand hôpital construit par les Français dans les années 50 est pratiquement abandonné pour l'hôpital Communautaire et celui de l'Amitié construit par les Chinois dans les années 80. Dans quel état sont les hôpitaux et centres de soins de ce pays, au moment où le Sida fait des ravages dans les villes ? Les cadres ont été les premiers touchés.

Selon les indicateurs officiels en 2000, 44 % des hommes et 70 % des femmes demeurent analphabètes. La scolarisation dans le secondaire est de 25 %, dans le supérieur de 1,4 %. Dans les années 60, les établissements scolaires franco-centrafricains ou privés étaient peu nombreux mais bien tenus. En 1965, la scolarisation obligatoire a été proclamée ; pourtant 35 ans plus tard il y a toujours moins de 10 % de francophones dans ce pays réputé l'être. L'enseignement privé a été nationalisé, les programmes ont été africanisés, les écoles se sont multipliées sans que l'État ait pu former suffisamment de maîtres compétents ni pu leur donner ainsi qu'aux jeunes enfants les moyens de s'instruire. L'enseignement se fait avec des moyens dérisoires en Français, langue étrangère dont les rudiments sont rapidement oubliés par la majorité qui ne la pratique pas. Il n'existe pas de véritable politique de formation. Chaque ethnie a sa langue – assez riche d'ailleurs –, le Sango véhiculaire servant, en dépit de sa pauvreté en mots, de moyen de communication. Des linguistes (M. Diki-Kidiri, 1977, L. Bouquiaux) se sont efforcés de l'enrichir, mais ceci paraît artificiel. Est-ce d'ailleurs un bon service à rendre à un pays qui pour s'ouvrir, a besoin d'avoir accès à une langue riche en abstractions et internationale ? La France, pour vulgariser sa langue, aurait pu faciliter la diffusion de la télévision, moyen d'imprégnation pour les jeunes surtout.

Juste après l'Indépendance en 1960, l'on prévoyait de créer une université en Afrique Centrale avec des facultés réparties dans les divers Etats. Les pressions se sont rapidement multipliées pour qu'une université soit ouverte dans chaque nouvel état. Celle de Bangui fut baptisée Jean-Bedel Bokassa. Outre la multiplication des coûts, s'est rapidement posée la question des débouchés. Le pays avait besoin de cadres et les premiers promus ont trouvé des places. Qu'en est-il aujourd'hui avec la crise et la dégradation du patrimoine industriel et commercial ? Quel est également le niveau universitaire dans un pays où, à la suite de crises et de grèves successives, les « années blanches » se sont multipliées ?

Le nombre d'agents de l'État s'était fortement accru après l'Indépendance : plus de 50 % en 6 ans (passant entre 1973 et 79 de 14 700 à 25 500 agents !). Banque mondiale et FMI ont imposé au gouvernement centrafricain, qui n'arrivait pas et n'arrive toujours pas à régler ses fonctionnaires, une diminution de ses agents qui ne seraient plus que 17 000 (certains avancent même 15 000) ! Le caractère irrégulier du versement des salaires est très handicapant pour l'économie ; il pénalise toute gestion et favorise l'économie informelle.

La difficulté du règlement des salaires n'est pas nouvelle. Dans les années 70, on pouvait rencontrer des instituteurs qui devaient abandonner leur

école plusieurs jours pour se rendre au chef-lieu afin de percevoir leur traitement mensuel ! Les retards de salaires se sont accumulés dépassant une année. Il en est résulté des grèves multipliées et surtout une grave démotivation, sans parler de la corruption. Pour se faire soigner, il faut d'abord pouvoir payer. Or combien, sans parler même de la trithérapie contre le Sida, peuvent le faire aujourd'hui ?

## Un gouvernement contesté et miné par le tribalisme

En 1991, l'autorisation du multipartisme a entraîné la multiplicité des partis mais le régime demeure présidentiel, avec la constitution de décembre 1994. Elu en 1993, A.F. Patassé a été réélu en 1999. Faute d'être témoin sur place de la situation, il faut se satisfaire de la lecture des journaux aussi éloquents qu'inquiétants à ce sujet. Les syndicats dénoncent « *l'incapacité, le mensonge, le sadisme et le silence coupable du gouvernement* ». Selon l'opposition, le gouvernement est « *caractérisé par l'irresponsabilité, l'incompétence, la corruption et la prédation* ». Ces accusations ne sont pas niées (cf. Le Courrier Afrique-Caraïbes, n° 177 de 1999) par un récent premier Ministre (A.G. Dologuélé) : « *Nous sommes tombés tellement bas avec une situation de mal gouvernance généralisée surtout dans le domaine de la gestion financière, ... dossiers peu performants, ... sérieux problème de corruption* ». Le précédent premier Ministre (J.-P. Ngoupandé) s'y dit sans illusions : il ne faut plus « *croire que nous sommes encore un enjeu stratégique, ... les revenus (de l'ancienne société pétrolière d'État Petroca) ont été dilapidés* ». Il y fait part de sa crainte d'un « *affrontement interne nord-sud* » et de son scepticisme sur la latitude à gouverner laissée à son successeur : « *Tout ce qui touche à des intérêts affairistes sera verrouillé. Il faut donc un changement à la tête de ce pays* ». Dans un ouvrage sur la crise centrafricaine (1997), il évoque « *la descente aux enfers de la RCA* », ... la « *bouffonnerie* » de la politique présidentielle. En revanche, le Président déclare : « *la situation s'est sensiblement améliorée, comparée à la période Bokassa... le pays regorge de potentialités inexploitées* ». Toutefois, il « *dénonce le climat de corruption et de détournement, ... les partis politiques irresponsables...* ». On comprend que plus un pays a de problèmes, plus il lui faudrait « *de dirigeants compétents, intègres, dynamiques et patriotes* ». Nommé en avril 2001, le nouveau Premier Ministre, M. Ziguélé, a indiqué récemment : « *Nous avons touché le fond, nous ne pouvons que remonter* ».

Le tribalisme pourrait présenter un danger pour le Centrafrique (cf. G. Faes et S. Smith, 2000). Il s'est trouvé que les trois premiers Présidents appartenaient à la même petite ethnie forestière, celle des Ngbakas. Pour s'en différencier, le Président Kolingba, un oubanguien du fleuve, a favorisé – dans l'armée notamment – son ethnie, les Yakoma (celle du Président Mobutu sur l'autre rive). Frustrés, les Centrafricains de savane ont permis l'élection d'A.F. Patassé, proche des Sara du Tchad et voisin des Gbaya. Les rivalités ethniques se sont accentuées. On a même vu des représentants de régions (et donc d'ethnies : Nzakara, Zandé) abandonnées, rêver d'une partition irréaliste : « *La RCA : un pays, deux états ?* » (Le Duambo, février 2001), états qui souffriraient encore plus de l'enclavement et de la pauvreté ! Les événements de l'année

2001 sont graves et symptomatiques ; en juin, coup d'état manqué, chasse aux Yakoma, 80 000 personnes fuient Bangui, certains passent sur l'autre rive. En novembre, le chef d'Etat-Major, Gbaya proche du Président, refuse son limogeage et après une tentative de putsch, s'enfuit vers le nord. Voici deux menaces, opposées géographiquement, pour un gouvernement peu populaire dans un pays ruiné.

Dans une synthèse récente (1997), le Rév. P. P. Saulnier, anthropologue, montre « *le Centrafrique entre mythe et réalité* ». Ce pays est « *à la croisée des chemins... Le peuple aspire à un État, au service non d'un groupe mais de l'ensemble de la nation* ». De même, commentant l'ouvrage de J.-P. Ngoupandé (1997), l'ancien gouverneur d'Oubangui-Chari, L. Sanmarco rappelait : « *Le drame est qu'on a oublié que la démocratie n'est pas seulement le nombre, c'est d'abord la justice, comme disait Alain, et que le pouvoir de l'un ou l'autre parti, alternativement, n'est légitime qu'au service de l'intérêt général* ».

Dans son dernier ouvrage qui traite de l'Afrique mais s'appuie largement sur son expérience centrafricaine, J.-P. Ngoupandé (2002) lance un cri d'alarme. Espérons qu'avec sa qualité d'homme politique africain de marque il soit entendu.

## Conclusions

Le Centrafrique est indépendant en droit depuis 1960, mais, dans la complexité mondiale où tous les états sont interdépendants, il est plus que d'autres tributaire d'une aide d'états étrangers ou d'organismes internationaux, même pour les traitements de ses fonctionnaires. Il ne s'est pas pris en mains attendant trop de l'extérieur. On peut regretter la balkanisation de l'Afrique Centrale ; mais alors le Gabon ne voulait pas payer pour le Tchad et la RCA, pays pauvres. L'installation de gouvernements locaux, issus de la loi cadre de 1956, aurait pu permettre un bon apprentissage de la gestion locale à l'échelle régionale. Au lieu de supprimer les anciennes structures fédérales, type AEF, il eût fallu les renforcer et les élargir, au Cameroun en tout premier lieu (cf. G. Schulders, 1990). Certes, des regroupements ont bien été tentés : OCAM sinon OUA, mais ce ne furent que des structures de concertation. Avant le CEMAC (Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale), l'UDEAC (Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale) a bien été réalisée bénéficiant d'une monnaie unique et forte, le franc CFA. Que vaudrait aujourd'hui une éventuelle monnaie centrafricaine si elle s'en était détachée ! En revanche, cette union n'a pas empêché l'égoïsme des états : seuls les états côtiers en ont bénéficié ; ainsi le Cameroun a-t-il réalisé la voie ferrée de l'unité vers le nord, mais les marchandises centrafricaines restent trop souvent bloquées sur le port de Douala. En 1970, l'éphémère union UEA entre Zaïre – Tchad et RCA résulta d'un mouvement d'humeur d'états enclavés.

Plutôt que de se rapprocher (pour des raisons financières) des Etats d'Afrique du Nord dans une structure comme la COMESSA (Communauté des Etats Sahélo-Sahariens) sous l'égide de la Libye, le Centrafrique dont le poids économique est infime au niveau mondial et qui ne peut s'en sortir seul,

ferait probablement mieux de revenir aux idées du Président fondateur B. Boganda qui craignait les états islamistes – ennemi héréditaire – et prônait un regroupement des Etats « d’Afrique Latine » englobant outre le Zaïre, les pays lusophones (Angola) et la Guinée hispanophone. Encore faudrait-il que la paix soit revenue ! Le gouvernement français qui s’est trop longtemps ingéré dans ce qui ne le regardait plus, semble se désintéresser de l’évolution de l’Afrique Centrale, à la suite de son opinion publique qui ne comprend pas cette désintégration apparente. Dans le même temps, certains proclament le devoir d’ingérence en Europe Orientale, jusqu’en Asie centrale ! Ceux qui ont connu et aimé ce pays, se désolent de le voir ainsi s’enfoncer. Ils forment le vœu qu’il se ressaisisse et avant tout, que son encadrement le fasse.

---

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ARDITI Cl. et al., 2000 – Mission d’évaluation et de réorientation des activités de la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC). GRET, Paris, 132 p. multigr.
- BOULVERT Y. – Synthèse sur le milieu naturel centrafricain avec cartes thématiques à 1/1 000 000 accompagnées de leurs notices (ORSTOM, Paris) :
- Pédologie, 1983, Notice n° 100, 126 p
  - Phytogéographie, 1986, Notice n° 104, 131 p. + Documents phytog. 1995, 140 p.
  - Oro-hydrographie, 1987, Notice n° 106, 118 p.
  - Géomorphologie, 1996, Notice n° 110, 258 p.
- BOULVERT Y., 1986 – Evolution de la population de la RCA et de Bangui, p. 23-31 *in* Bull. de liaison n° 26. Départ. des Etudes de population, UDEAC, Bangui.
- BOULVERT Y., 1989 – Bangui, 1889-1989 :
- Points de vue et témoignages. Min. Coop., Sépia, Paris, 310 p., 106 illustr., 8 cartes.
  - Un siècle de croissance de la ville à partir des cartes, plans, photographies aériennes, images satellite, IGN-ORSTOM, Paris, 14 p., 21 pl. dont 4 en couleurs.
- BOULVERT Y., 1997 – Un environnement en grande partie préservé : le milieu « naturel » centrafricain, p. 175-180 *in* Pratiques de gestion de l’environnement dans les pays tropicaux, DYMSET, CRET (Espaces tropicaux n° 15), Talence, 580 p.
- CORDELL D.D., 1983 – The savanna belt of North-Central African, chap. 2, p. 30-74 *in* History of Central Africa, vol. 1, D. Birmingham and P.M. Martin eds, Longman, London – New York.
- DAMPIERRE E. de, 1960 – Coton noir, café blanc. Cahiers d’Etudes africaines, vol. 1, p. 128-167.
- DAMPIERRE E. de, 1967 – Un ancien royaume bandia du haut-Oubangui. Plon, Paris, 601 p.
- DIKI-KIDIRI M., 1977 – Le sango s’écrit aussi. Esquisse linguistique du sango, langue nationale de l’Empire centrafricain, SELAF, Paris, 150 p.
- DUMONT R., 1966 – Le difficile développement agricole de la République centrafricaine. Annales de l’I.N.A., Paris, t. IV, p. 56-189.

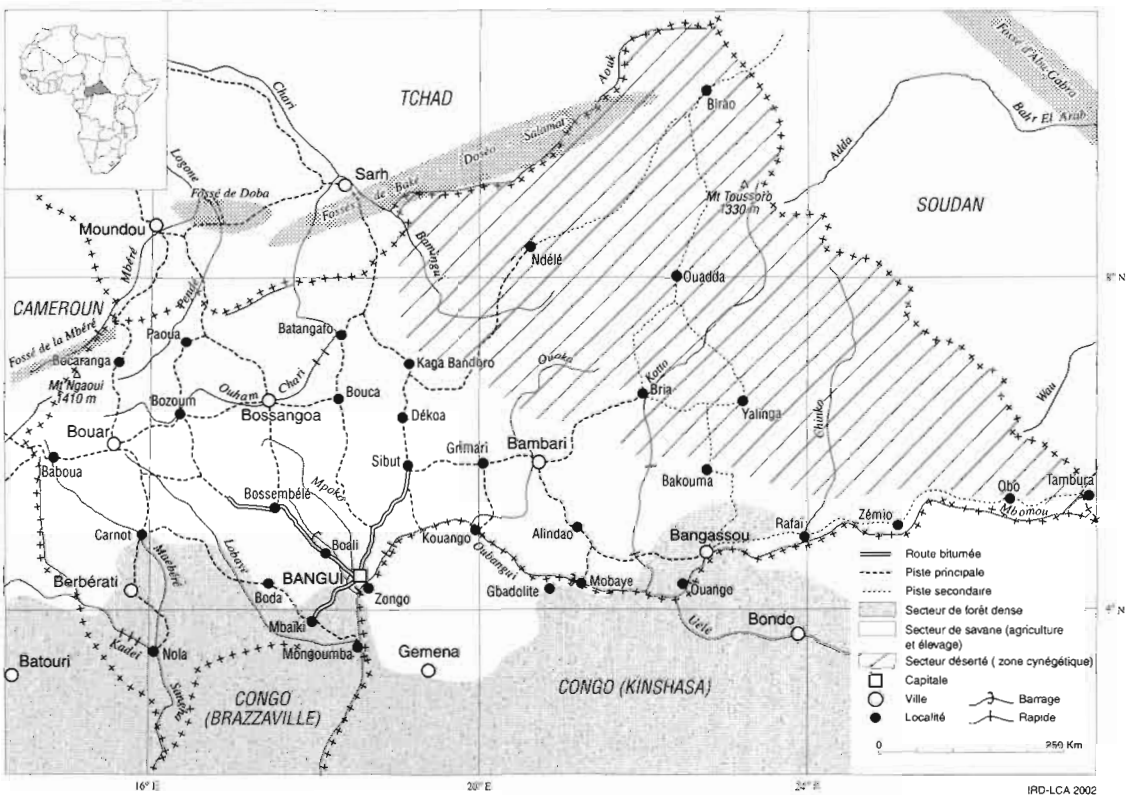
- FAES G. et SMITH S., 2000 – République Centrafricaine: la solitude et le chaos. Politique internationale, Paris, n° 88, p. 281-296.
- FAES G. et SMITH S., 2000 – Bokassa Ier. Un empereur français. Calmann-Lévy, Paris, 339 p., 1 carte, 13 pl. photo.
- FRANQUIN P., DIZIAIN R., COINTEPAS J-P., BOULVERT Y., 1988 - Agroclimatology du Centrafrique. ORSTOM, Paris, *Coll. Init. Doc. Techn.*, n° 71, 522 p., 33 cartes, 584 graphiques, 120 tabl.
- GRELLET G., MAINGUET M. et SOUMILLE P., 1982 – La République centrafricaine. *Que sais-je ?*, P.U.F., 128 p.
- KALCK P., 1970 – Histoire centrafricaine des origines à nos jours, thèse doctorat Sorbonne, 4 vol; 1777 p. multigraph.
- KALCK P., 1974 – Histoire de la République centrafricaine, Berger-Levrault, Paris, 344 p.
- KALCK P., 1992 – Histoire centrafricaine des origines à 1966, L'Harmattan, Paris, 354 p.
- KALCK P., 1993 – Central African Republic. World bibliographical series, vol. 152, Clio Press, Oxford, Santa Barbara, Denver, 155 p.
- LEABA O., 2001 – La crise centrafricaine de l'été 2001, p. 163 à 175 in Politique africaine n° 84, Karthala, Paris, 210 p.
- MESTRAUD J.-L., 1982 – Géologie et ressources minérales de la République centrafricaine, *Mém. BRGM* n° 60, Orléans, 186 p.
- NGOUPANDE J.-P., 1997 – Chronique de la crise centrafricaine de 1996-97. Le syndrome Barracuda. L'Harmattan, Paris, 281 p.
- NGOUPANDE J-P., 2002 – L'Afrique sans la France. Histoire d'un divorce consommé. Albin Michel, Paris, 399 p.
- POIDEVIN J.-L., 1991 – Les ceintures de roches vertes de la République centrafricaine (Bandas, Boufoyo, Bogoin, Mbomou). Contribution à la connaissance du Précambrien du nord du bassin du Congo. *Thèse doct.*, Clermont-Ferrand, 14-2-91, 458 p. multigr.
- PORGES L., 2001 – Le coup d'État de mai 2001 en Centrafrique: un événement presque ignoré. Afrique contemporaine, n° 200, p. 34-49.
- SAN MARCO L., 1983 – Le colonisateur colonisé. Souvenirs d'un gouverneur de la France d'Outre-Mer. Ed. P.M. Favre, 231 p.
- SAULNIER Rév. P. P., 1998 – Le Centrafrique. Entre mythe et réalité. L'Harmattan, Paris 242 p.
- SAUTTER G., 1958 – Le chemin de fer Bangui – Tchad dans son contexte économique régional. Inst. de Géographie appliquée de l'Univ. de Srasbourg, 326 p..
- SCHULDERS G., 1990 – S'unir. Le défi des Etats d'Afrique Centrale. L'Harmattan, Paris, 272 p.
- SEGALEN P., 1967 – Les sols et la géomorphologie du Cameroun. *Cah. ORSTOM, sér. Pédol.*, vol. V, n° 2: 137-188.
- VIDAL P., 1982 – Problèmes et perspectives de la recherche historique en République centrafricaine. Communication à la Table ronde de Sénanque. Etudes et documents. Recherches centrafricaines n° 16, 1982.

VILLIEN F., SOUMILLE P., VIDAL P., PIROVANO J.-P., 1990 – Bangui, capitale d'un pays enclavé d'Afrique centrale. Etude historique et géographique. CRET, Bordeaux, coll. « Pays enclavés » n° 4, 202 p., 29 ph., 22 tabl.

ZANGATO E., 1991 – Etude du mégalthisme dans le nord-ouest de la République centrafricaine, thèse Univers. Paris X, 434 p. multigr. + annexes.

Reuves et journaux divers : Marchés tropicaux, Le Monde, Jeune Afrique, Le nouvel Afrique-Asie...

## RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : SCHEMA GÉOGRAPHIQUE



Deux types de végétation centrafricaine :



**Forêt claire ou savane boisée sur le plateau gréseux d'Ouadda au Nord-Est du Centrafrique (7°33'N-22°27'E) en saison sèche (23.01.77).**



**Défrichements cultureux en forêt dense humide de part et d'autre de la route de Mbaïki au Sud-Ouest de Bangui (mars 1976).**



# La GÉOGRAPHIE

A C T A

G E O G R A P H I C A



L'autochenille de tête de la Croisière Jaune sortant de la forteresse d'Hérat (Afghanistan) le 23 mai 1931 pour prendre la direction de Girichk et Kaboul. Elles sont 14 et transportent 43 personnes.



# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

*fondée en 1821*

184, boulevard Saint-Germain - 75006 PARIS

TÉL. : 01 45 48 54 62 • FAX : 01 42 22 40 93

E.MAIL : [socgeo@socgeo.org](mailto:socgeo@socgeo.org) • WEB : <http://www.socgeo.org>

C.C.P. Paris 281-92 Z - Compte bancaire : S. Générale - Agence Paris-Croix Rouge, 6, rue de Sèvres 75006 -  
Compte n° 000.50.24.3463.62

.....

## • Pour devenir membre de la Société de Géographie :

Adresser au Secrétariat un formulaire de candidature indiquant la profession, l'âge, l'adresse, les centres d'intérêt en géographie et choisir deux parrains sociétaires. Le Secrétariat peut éventuellement en proposer aux candidats. L'admission est proposée par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale annuelle suivant l'adhésion (art. 3 des statuts), mais devient effective dès l'acceptation par le Conseil d'administration.

## • Cotisations :

	<i>France</i>	<i>Étranger</i>
- Membre actif		
Cotisation annuelle	23 €	23 €
Abonnement à la Revue facultatif	27 €	33 €
<i>(Total pour information)</i>	<b>50 €</b>	<b>56 €</b>
<i>Tarif étudiant (sans la revue)</i>	<b>11,5 €</b>	<b>11,5 €</b>
<i>Tarif étudiant (avec la revue)</i>	<b>25 €</b>	<b>28 €</b>
<i>(Joindre une photocopie de la carte d'étudiant)</i>		
- Membre actif donateur	100 €	110 €
<i>(y compris le service de la revue)</i>		
- Membre à vie (après 65 ans)	500 €	500 €
<i>(y compris le service de la revue)</i>		
- Membre bienfaiteur	500 €	500 €
<i>(personnes morales - cotisation annuelle à partir de)</i>		
- Membre d'honneur	Pas de cotisation	
<i>(réservé aux étrangers)</i>		

La Société de Géographie étant une association reconnue d'utilité publique, il est adressé à tout sociétaire un reçu ouvrant droit à une déduction d'impôt de 40% du montant de la cotisation dans la limite de 5% du revenu imposable. La même disposition s'applique aux dons.

Les membres de la Société jouissent de facilités pour l'utilisation de sa bibliothèque : accès direct sur présentation de la carte de sociétaire, emprunt possible de quatre ouvrages pour un mois, sauf ouvrages de réserve ou du fonds ancien, au Département des cartes et plans de la Bibliothèque Nationale de France (58, rue de Richelieu, 75002 Paris). Ils sont invités à toutes les conférences, aux remises de prix et aux assemblées générales. Il est répondu à toutes leurs demandes d'information. Ils bénéficient de conditions particulières pour la reproduction des documents de la Société. Ils participent tous les cinq ans à l'élection du Conseil d'administration. Ils peuvent, de leur vivant ou par testament, faire don à la Société de tout ou partie de leur bibliothèque, cartothèque, photothèque etc. Ils peuvent aussi, avec notre accord, créer un prix dont ils choisissent le nom et les conditions d'attribution. Ils ont priorité pour écrire dans la revue ou pour faire des conférences.

## • Abonnement à la revue pour les non sociétaires, les Sociétés et les Institutions :

France :	+ TVA 2,1% = (T.T.C.) 48 €
Étranger :	54 €
Le numéro :	(plus le port) 12 €

- Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier (revue trimestrielle, 4 numéros par an plus éventuellement des numéros hors-série gratuits).
- Tout changement d'adresse doit être accompagné de 1,5 € en timbres.

.....  
*Couverture* : Il s'agit de la couverture du premier ouvrage de la Collection : *Les albums de la Société de Géographie* chez Glénat qui paraîtra début novembre prochain.